



CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS CLM SUR ROUTE 2012

MONTDARDIER (Gard)

Samedi 1^{er} septembre 2012

REGLEMENT

1- PARTICIPATION

Les Championnats de France Masters CLM ROUTE sont réservés exclusivement aux licenciés FFC détenteur des licences suivantes:

- Pass'Cyclisme
- Pass'Cyclisme Open
- Licences amateurs 2^e et 3^e catégorie
- Licences Encadrement avec certificat médical inclus ou présenté lors de la remise du dossard

2 - CATEGORIES

2-1 Championnats CLM Individuel

Elles sont établies pour les Dames et pour les Hommes par tranches d'âges de 5 ans :

- Masters 1 : 30/34 ans
- Masters 2 : 35/39 ans
- Masters 3 : 40/44 ans
- Masters 4 : 45/49 ans
- Masters 5 : 50/54 ans
- Masters 6 : 55/59 ans
- Masters 7 : 60 /64 ans
- Masters 8 : + 65 ans

2-2 Championnats CLM par équipe

Les équipes (Hommes et Femmes) sont constituées selon les critères Masters, les membres doivent appartenir au même comité régional. Elles sont de 3 concurrent(e)s et sont classifiées en 2 catégories selon le cumul des âges, 135 ans et plus ou moins de 135 ans.

3- ATTRIBUTION DES TITRES

3 - 1 Championnats CLM Individuel

Un titre sera décerné par catégorie (tranche d'âges de 5 ans) si au moins 6 concurrents engagés dans cette catégorie et représentant un minimum de 3 comités régionaux.

Cas particulier pour les Dames :

Afin de favoriser le développement de la pratique féminine Masters, un titre pourra être attribué dans une catégorie avec un minimum de 3 concurrentes engagées quel que soit le nombre de comités régionaux représentés (article 16.5.013 de la réglementation fédérale)

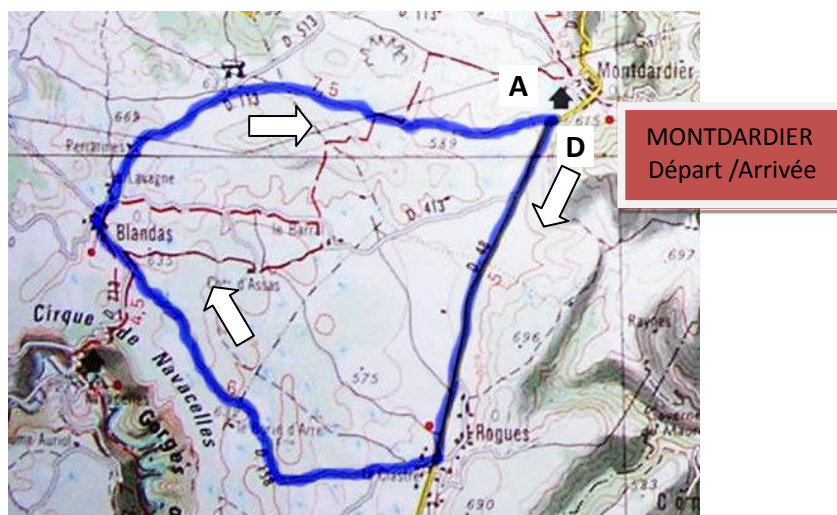
Chaque titre sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'Or, le second et le troisième recevant respectivement une médaille d'Argent et de Bronze. Il n'y a pas de grille de prix en espèces.

3 - 2 Championnats CLM par équipe

Quatre titres seront décernés, deux chez les femmes, deux chez les hommes. D'une part pour les équipes de moins de 135 ans et d'autre part pour les équipes de plus de 135 ans. Le temps est pris sur le 3^{ème}.

4 – LE CIRCUIT

Les Championnat de France Contre la Montre "Masters" se disputeront sur un circuit de 21 kms au départ de Montdardier.



5 – INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions est **le 29 aout** (cachet de la poste faisant foi), au-delà aucune inscription ne sera prise en compte. Coût d'inscription par coureur : 12€

Elles pourront être faites de deux façons :

- **Par courrier postal** en utilisant les bulletins spécifiques "CLM individuel" ou "CLM équipe" téléchargeables sur le site fédéral accompagné d'un chèque correspondant de valeur = Nb d'engagés X 12€ à l'ordre de :

Vélo club mont Aigoual Pays Vignais
Championnat de France Masters CLM
Office de Tourisme des Cévennes Méridionales
Maison de Pays - Place du Marché
30120 LE VIGAN

Tel : 04 67 81 01 72 contact@cevennes-meridionales.com

Nota : Un lien automatique inséré sur le bulletin permet d'envoyer directement le bulletin à l'organisateur. L'inscription n'étant confirmée qu'après réception du chèque correspondant par l'organisateur.

- **Par internet sur le site FFC** avec le système d'engagement fédéral par les clubs. Dans ce cas l'engagement se fait **individuellement y compris pour les équipes**. Deux épreuves distinctes (CLM individuel et CLM par Equipe) figurant sur la liste Internet des épreuves.

Dans le cas d'une inscription **Internet** équipe, il faudra **obligatoirement** compléter l'inscription avec le bulletin "Equipe" téléchargé sur le site fédéral précisant la constitution de l'équipe et l'envoyer directement via le lien automatique.

Nota : Il est possible à un concurrent de participer à l'épreuve individuelle et à l'épreuve par équipe, dans ce cas il devra effectuer 2 engagements distincts et régler les deux montants correspondants.

6 – ORGANISATION

- 6 – 1 L'inscription implique l'adhésion au règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier en cas de force majeure ou de problème de sécurité.
- 6 - 2 La sécurité est assurée par un dispositif de signaleurs à pieds et à motos. Les participants devront donc respecter scrupuleusement le code de la route, les règles de protection de l'environnement et les consignes indiquées par l'organisation. Le circuit ne bénéficiera pas d'un usage privatif.

- 6- 3 Les voitures suiveuses (une par participant ou par équipe) sont acceptées mais doivent se signaler au préalable auprès des commissaires. Elles doivent avoir une attitude respectueuse de l'environnement, des autres usagers de la réglementation fédérale.
- 6 – 4 Les participants doivent :
- Porter obligatoirement un casque homologué CE rigide
 - Utiliser des vélos homologués UCI
- 6 – 5 Un classement scratch ainsi qu'un classement par catégorie donnant lieu à l'attribution des différents titres de Champion de France Contre la Montre et à remise d'un maillot distinctif sera établi par les arbitres et remis par l'organisateur. Toute réclamation devra être faite par écrit auprès des commissaires à l'issue de la course.
- 6 – 6 L'organisateur décline toute responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou futur qui pourrait subvenir aux concurrents du fait de leur participation à cette épreuve et/ou hors du temps de l'épreuve. Une assurance responsabilité civile est souscrite par les organisateurs auprès du Cabinet Capdet-Raynal (assureur fédéral).
- 6 – 7 En dehors des éléments spécifiques précisés ici, le règlement des Championnats de France Masters sur route est soumis à la réglementation fédérale, notamment en ce qui concerne les aspects sécurité et anti dopage.

7 – GESTION DES DEPARTS

Les départs seront échelonnés avec des écarts de 30 secondes à 1 minute qui seront définis selon le nombre d'engagés.

Les 5 premiers de chaque catégorie de l'édition 2011, inscrits à cette nouvelle édition, partiront en fin de programme de leur catégorie dans l'ordre inverse à leur résultat.

7 – 1 Contre la montre individuel

Le premier concurrent s'élancera à 9h30

7 – 2 Contre la montre par équipe

La première équipe s'élancera à 15h00

8– DETAILS PRATIQUES

8 – 1 Remise des dossards

Elle se fera :

- Le vendredi 30 août Halle aux sports de Le Vigan de 17h00 à 20h00
- Le samedi 1^{er} septembre sur le site de l'épreuve à Montdardier :
 - de 7h00 à 8h00 pour le **CLM individuel**
 - de 7h00 à 12h00 pour le **CLM par équipe**

8 - 2 Les douches

A proximité du circuit à Montdardier

9 - 3 Les hébergements

Contact : Office du Tourisme des Cévennes Méridionales
Maison de Pays - Place du Marché 30120 LE VIGAN
Tel : 04 67 81 01 72
E-Mail : contact@cevennes-meridionales.com

8 - 4 Contacts de l'organisation

- Correspondant FFC : Laurent VLIEGHE
Tel : 06 84 10 04 15 E-mail : secretaire@veloaignoualviganais.com
- Renseignements Techniques : Denis BOISSIERE
Office du tourisme Tel : 04 67 81 01 72 E-Mail denis@alesculturevelorunning.com